COMPTE RENDU DU CTL
DU 30 JANVIER 2018

En réponse à la déclaration liminaire de F.O.-DGFIP 24,

Le Directeur a bien confirmé que l'annonce de 50 000 suppressions d'emploi de fonctionnaires allait bien concerner en priorité notre administration puisque d'autres administrations en gagnaient et que le Ministre trouvait que la DGFIP n' était pas « assez volontariste pour supprimer les emplois » .

Fin du principe de la séparation ordonnateur/comptable :

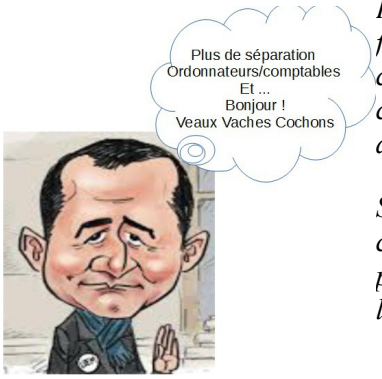

Il a confirmé que cela pourrait être une des pistes de « CAP 2022 », nous serions fixés au mois de mars avec plusieurs scénarios pour les services gérant les collectivités : nous resterions dans la situation actuelle, nous deviendrions agents comptables travaillant pour les collectivités mais payés par l'État ou nous deviendrions agents des collectivités territoriales.

Sans parler du démembrement du statut de la Fonction Publique, du devenir de nos carrières et de l'avenir de nos collègues les plus jeunes, QUID de la responsabilité pécuniaire du comptable, si c'est la collectivité qui impose sa décision, qui paiera les débets infligés par la cour des comptes ?

Sur l'appel d'offre au privé pour une plate-forme téléphonique répondant sur le prélèvement à la source :

Il a précisé que le centre d'appel ne serait activé que quand nos propres réseaux téléphoniques ne seraient plus en capacité de répondre et que les opérateurs n'auraient pas accès au dossier fiscal du contribuable.

QUI peut répondre précisément sans formation et sans avoir accès au dossier fiscal ? Nul doute que les contribuables seront ré orientés sur le SIP ou la trésorerie pour plus de précisions.
Le serpent se mord la queue…
Mais , en plus ça va lui coûter très, très cher …

Sur l'incroyable annonce faite dans l'Orne de fusionner en juin 2018 les 4 SPF en un seul, sous prétexte que FIDJI le permet :

Il nous a redit son opposition à cette éventualité sur la Dordogne, mais ne peut écarter l'éventualité de passer à 2 pôles au lieu de 4 comme aujourd'hui!!

À l'ordre du jour de ce CTL, soumis pour avis :
La mise en œuvre du Service d'appui au Réseau (SAR) *:*

C'est la mise en place d'un service extérieur au poste comptable, basé à la Trésorerie Municipale de Périgueux sous la responsabilité de son comptable, ce service sera chargé d'opérations de poursuites de masse sur le recouvrement des produits communaux.
La mission sera exercée par 2 agents : 1 A et 1 B.
Le service viendra en aide à quelques postes pré-sentis : SAINT ASTIER, MONTPON, MONTIGNAC, BERGERAC MUNICIPALE, EXCIDEUIL,THIVIERS….

_ Pour **F.O.-DGFIP24, s'***il n'y avait pas eu plus de 130 suppressions d'emplois en 4 ans, les postes auraient les moyens assumer le recouvrement des produits locaux…et nous n'aurions pas ce type d'expérimentation. Face aux ordonnateurs qui constatent la baisse de leurs dotations et rechignent à signer les non-valeurs, cela ressemble à du maquillage …*

_Pour **F.O.-DGFIP24***, nous sommes hostiles à ce type de prestations à distance qui ne peuvent concerner que certaines collectivités et certains postes comptables , sur quels critères s'effectuera la sélection ???*

_Pour **F.O.-DGFIP24***, trop de flou artistique entretenu sur la responsabilité du comptable émetteur et celle du comptable de Périgueux Municipale, trop d'incertitudes sur les contours de ce nouveau « partenariat » .*

Parce que lors de nos visites de postes, ces dernières semaines, nous avons constaté le mal être, l'inquiétude de tous les collègues quels que soit leur grade et/ou leur fonction.

Parce que, à **F.O.-DGFIP24***, nous siégeons pour vous, pour vous défendre, nous respectons vos avis et entendons vos arguments.*

Parce que, à **F.O.-DGFIP24***, nous comprenons votre désarroi de ne pas pouvoir remplir toutes nos missions*

Parce que, à **F.O.-DGFIP24***, tout comme vous nous subissons les conséquences d'une politique de destruction totale en marche vers « CAP 2022 » .*

Nous nous sommes abstenus sur cette mise en place et nous resterons vigilants sur cette expérimentation.

Vos représentants F.O.-DGFIP24
Sandrine THYSSEN Trésorerie de Bergerac Municipale
Sylvie GAUTIER service Comptabilité OBCE Direction
Gaétan LEJEUNE Équipe de Renfort EDR

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018